

JOURNAL DE LA HAYE.

DE L'ABONNEMENT.
 La Haye, Provinces.
 un an. 24 fl. 30 fl.
 six mois. 14 fl. 16 fl.
 trois mois. 7 fl. 8 fl.
 PAIEMENT DES INSERTIONS.
 les premières lignes 1 fl. 50, timbre
 après et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION.
 à La Haye, Loge Nieuwstraat, 1
 derrière le Prinsgracht (Nieuw-
 straat).
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES.
 Chez M. Van Weelden, 10
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction du journal.

LA HAYE 15 Août.

Politique extérieure du cabinet britannique est-elle ou non conforme aux intérêts de l'Angleterre ?

est curieux de comparer par rapport à cette question, le langage des journaux français à celui des adversaires du cabinet anglais actuel, à Londres. A en croire les premiers, lord Aberdeen, depuis quatre ans qu'il est au pouvoir, aurait fait de nobles et habiles efforts pour accroître l'influence britannique, comment la Presse s'exprime à ce sujet.

Les whigs avaient obtenu du gouvernement français la concession du droit de visite: s'il a voulu aller plus loin, qu'on s'en tienne au traité, celui du 20 décembre 1841, qui devait étendre considérablement les anciennes zones où ce droit peut être exercé, et qui consacrait de nouveau, par une application plus solennelle, ce principe si cher à tous les partis de ce côté du canal. Les whigs avaient essayé de conclure un traité de commerce avec la France, et y avaient échoué. Lord Aberdeen a repris la négociation en sens inverse et l'a tout à fait poussée à heureusement, qu'un beau jour, dans l'irrésistible succès qui paraissait assuré, son plus éminent collègue, Robert Peel, ne craignit pas d'annoncer en plein parlement la conclusion prochaine de ce bienheureux traité. En Espagne, les whigs avaient fortement établi l'ascendant de la Grande-Bretagne, et lord Aberdeen avait fort à cœur de ne pas rester au-dessous: aussi a-t-il fait taire ses prédilections personnelles pour conserver dans ce pays, comme ambassadeur, l'homme par lequel lord Palmerston et dévoué à la politique audacieuse de son ex-ministre. En Grèce, en Orient, il a travaillé avec persévérance à se faire un appui de la diplomatie française, souvent un intérêt qui n'avait rien de commun avec celui dont celle-ci doit être surtout préoccupée. Au Maroc, il a cherché à déterminer l'arbitre officiel de nos différends avec l'empereur, dans un but, très-louable assurément, au point de vue anglais, d'asseoir solidement encore dans ce pays la prépondérance de la Grande-Bretagne. Quant à l'Algérie, il s'était bien promis de persister dans ses anciennes opinions qui n'admettaient notre présence que comme un fait provisoire et réparable. Bref, sur tous les points de politique importants, lord Aberdeen avait préparé un plan de conduite qui, si elle avait pu être suivie sans obstacle, aurait glorieusement signalé son passage aux affaires et mérité son abn à la reconnaissance de son pays.

caise n'a pas réussi; celle avec la Russie est encore loin de se réaliser, et sous ce rapport, le voyage du comte de Nesselrode à Londres est de quelque importance. Cependant, il est à prévoir que l'alliance russe ne répondra pas non plus à l'attente qu'on a pu en concevoir, car il ne s'agit nullement de savoir laquelle des deux alliances, celle avec la France ou celle avec la Russie, serait la plus avantageuse pour l'Angleterre; la question se réduit exclusivement à savoir si le plus puissant état de l'Europe peut, pour ainsi dire, renoncer tout à fait à la politique extérieure. Bien que ce ne soit pas un secret pour personne que lord Aberdeen n'est pas à l'abri de sa position, il se pourrait cependant que l'on s'imaginât à l'étranger que l'insuffisance de ce ministre est compensée par le talent de ses collègues, membres du ministère des affaires étrangères.

Le plus grand secret régnait dans les affaires sous l'administration de lord Palmerston; les affaires les plus importantes furent traitées par Palmerston lui-même, et il s'ensuivit que lorsqu'un d'eux quitta le ministère, il ne laissa à son successeur qu'une machine sans moteur. On va même jusqu'à prétendre que lord Palmerston aurait écarté différents documents, en sorte qu'à son avènement au ministère, lord Aberdeen se serait vu forcé de continuer, pendant quelque temps, la marche suivie par son prédécesseur. Ceci ne tarda guère à être remarqué et bientôt lord Aberdeen se vit adresser le reproche de continuer la politique de lord Palmerston.

Forcé pour ainsi dire d'adopter un système à soi, il fit à l'égard de la France précisément le contraire de ce qu'avait fait lord Palmerston, il fut cordial là où son prédécesseur était passionné. Sir Robert Peel et lord Aberdeen voulaient la paix afin d'être le moins possible importunés par des embarras extérieurs. Mais, tandis que l'Angleterre se retirait volontairement du monde politique, il s'ensuivit nécessairement que l'influence de la France vint occuper le vide laissé par celle-ci. Lord Aberdeen ne comprend rien aux affaires, et conséquemment elles n'ont aucun charme pour lui; il se trouve dans le cas d'un homme qui ne connaît pas le jeu d'échecs, et qui ne s'amusera par conséquent en aucune manière, en assistant à une partie jouée par les premiers joueurs de l'univers. Lord Palmerston avait poursuivi, en Espagne, une politique toute particulière. Que nous importe l'Espagne? disait à son tour lord Aberdeen; et il l'abandonna entièrement à l'influence de gouvernement français. C'est alors déjà qu'on entendit s'élever des voix contre la marche politique de lord Aberdeen. C'est l'ancien système français, fondé par le pacte de famille qui, au moment où s'écroula l'empire, garda son influence sur la France affirmée en Espagne, il lui sera facile d'acquiescer à la prédominance dans la Méditerranée. Tout cela n'eût eu d'autre résultat que de rendre à lord Aberdeen, il ne comprit seulement pas que l'Angleterre eût quelque chose à perdre en Espagne, et par conséquent il ne fit aucune attention à ce que la France pourrait y gagner.

La position de la France est devenue par la conquête de l'Algérie plus favorable qu'elle ne l'a jamais été; et il était facile de prévoir que pour maintenir cette position, elle serait forcée d'étendre ses conquêtes, à l'exemple de l'Angleterre par rapport à ses possessions aux Indes. Lord Aberdeen eut l'imprudence de négliger complètement cette question, il publia l'Algérie et le Maroc. Un fait d'une violence extrême fut commis dans ce dernier pays; l'exécution publique d'un consul espagnol, eh bien, ce fait ne put encore faire sortir lord Aberdeen de sa torpeur. Faut-il s'étonner si les événements ont marché selon les lois de leur nature? La France est en possession de l'Algérie, et l'Angleterre ne pourra neutraliser ce fait accompli qu'en maintenant l'Espagne étroitement dans son système, et en essayant ensuite la même politique à l'égard du Maroc. C'était là la politique de lord Palmerston.

Nous voyons maintenant où conduit le système positif anglais remorqué par les faits accomplis; n'ayant absolument rien fait pour prévenir des inconvénients, auxquels elle aurait dû s'attendre, l'Angleterre a négligé la défense de ses droits en temps opportun; il est trop tard maintenant, et bien tard

très-tard. D'un autre côté, c'est un fait avéré, que, tandis que la puissance de l'Angleterre paraît diminuer par suite de ses méfiances intérieures, celle de la France va toujours croissant; et qu'on ne se y trompe point, la France ne dispose pas seulement à l'Angleterre le sceptre de la Méditerranée, elle est aussi sa rivale dans la Mer-Pacifique.

Après que les Français eurent pris possession de Taïti, on ne pouvait s'étonner de les voir continuellement en collision avec les missionnaires anglais qui ne peuvent pas oublier d'être les premiers, et les maîtres du pays. De la conduite de la France on a pu conclure également facile de conclure qu'elle vante sur la protection de l'Angleterre, et c'est justement pour cela que l'Angleterre ne peut pas employer les mêmes moyens que la France pour former des colonies. Les whigs colonisèrent de Taïti dans la Mer-Pacifique; lord Stanley y prit la plus horrible confusion. Longtemps avant la prise de possession de Taïti par les Français, le protocole en fut offert à l'Angleterre; on battit lord Stanley à la refusé. En résumé; comme lord Aberdeen n'a rien fait pour la Méditerranée, son collègue lord Stanley n'a pas été plus actif et plus prévoyant relativement à la Mer-Pacifique. Et si l'Angleterre renonce ainsi volontairement à sa part dans le monde, on ne saura voir de mauvais œil que la France profite et s'empare de nos richesses!

Exprimons franchement notre pensée: L'ambition des Français n'est un mystère pour personne, et les ministres anglais, mieux que quiconque, auraient dû le savoir, et cela même prouve l'insuffisance de lord Aberdeen et de lord Stanley. Que l'Angleterre fasse maintenant une alliance avec la Russie ou avec une autre puissance, elle ne saura guère remédier aux fautes commises par l'ignorance de ses ministres.

Les amis de lord Aberdeen prénaient sans cesse la grande considération dont ce ministre jouissait auprès du cabinet de Vienne; mais cette amitié n'est plus si grande depuis les évènements qui ont eu lieu en Syrie et à Corfou. Sir Robert Peel fit en ce moment les plus belles offres au clergé catholique; il veut acheter à tout prix la paix; mais là aussi nous remarquons les mêmes fautes; c'est-à-dire qu'on vient toujours trop tard; on se laisse devancer par les événements au lieu de les prévenir. Le parti catholique n'envisage ces négociations que comme un moyen inspiré par la peur, et lui répond: *Si vous commencez à sentir votre force, et si c'est pour cela que vous nous offrez la paix, mais c'est précisément parce que nous vous paraissions si dangereux que nous persisterons à être la cause de danger pour l'Angleterre dans un cas de guerre avec la France.*

La possibilité d'un rapprochement entre la France et l'Angleterre dans un cas de guerre, est évidemment un rapprochement anglais involontairement à un rapprochement avec la Russie. La majeure partie des émigrés polonais ont depuis le récent voyage de l'empereur Nicolas renoncé à l'espoir de trouver dans l'Angleterre un soutien pour le rétablissement de la Pologne, et ils portent uniquement leurs regards vers la France. A la tête de ce puissant parti se trouve le général Rybinsky à Paris. En ce moment les Polonais font d'actives démarches afin de parvenir à une organisation plus étroite sous la direction de cinq personnes; à cette fin le parti aristocratique s'est réuni au parti démocratique (Lelewel et la jeune Pologne) pour se

Les nouvelles que nous sommes obligés d'emprunter quelquefois aux journaux allemands relativement à l'état de santé de S. A. I. la grande-duchesse Alexandra, fille de l'empereur de Russie, sont plus contradictoires les unes que les autres. Elles rapportent tantôt son accouchement d'un enfant mort, tantôt sa mort et le lendemain les journaux doivent démentir ce qu'ils ont dit la veille.

Aujourd'hui nous trouvons dans une correspondance de Berlin en date du 9 août, communiqué au Journal de Francfort, que les nouvelles les plus récentes, arrivées de St.-Petersbourg, dans cette ville, relatent la nouvelle de la délivrance de la grande-duchesse Alexandra. Elles affirment, au contraire, que

le langage de la presse française. De leur côté les partisans du dernier ministère whig, tiennent un langage tout opposé, et acquiescent hautement le cabinet actuel, d'avoir, soit par inadvertance, soit par incurie ou faiblesse, sacrifié les intérêts de son pays, et laissé prendre à la France, sur différents points de sa politique, et les intérêts matériels de la Grande-Bre-

La Gazette Universelle d'Angsbourg contient, à ce sujet, une traduction sous le titre de Londres dont nous allons mettre une traduction sous les yeux de nos lecteurs.

Nous ne croyons pas avoir besoin de nous constituer juges entre les deux opinions si diamétralement opposées. Qu'équivalant d'un œil attentif les événements du monde politique de 1830, décidera sans peine de quel côté se trouve ici la vérité.

Voici la lettre du correspondant whig de la Gazette Universelle sur la politique extérieure de l'Angleterre.

Les ceux qui sont en relation avec le ministère britannique ne passent pas un instant que, pour le moment, l'Angleterre n'ait une politique extérieure bien dessinée. L'alliance fran-

Journal de La Haye. 16 Août 1844.

LE JUIF ERRANT.

SECOND VOLUME.

La Rue Brise-Miche.

CHAPITRE XL.

La femme de Dagobert.

Le lendemain du jour où les naufrages furent rappelés au château de Cardoville, le ministre, de plus sombre, que l'aspect de la rue Brise-Miche, dont l'une des extrémités donne sur Saint-Merry, l'autre, prend la petite place du Cloître, auprès de la porte de la rue de la Harpe, et de ce côté, cette rue, qui ne pas plus de huit pieds de largeur, est encaissée entre deux immenses murailles noires, hautes, lézardées, dont l'extrême hauteur prive en tout temps de la voie d'air et de lumière; à peine quelques jours de l'année, peut-il y jeter quelques rayons de soleil; les froids humides de l'hiver, un brouillard glacé, pénètre partout, constamment cette espèce de nuit oblong au pavé fangeux. Il est environ huit heures du soir; à la porte de la rue, réverbère dont la lumière se reflète sur la brume, deux hommes, arrêtés dans l'angle de l'un de ces murs énormes, échangeaient quelques paroles.

— Ainsi, disait-il, c'est bien entendu... vous resterez dans la rue jusqu'à ce que vous les ayez vus entrer au n. 5.
 — C'est entendu, dit-il, mais vous n'avez pas encore vu assurés de la chose, vous monterez chez moi, rue de la Harpe.
 — Sous le prétexte de débiter, ce n'est pas là que demeure l'odyssée bossue, la tour de cette créature s'appelle la reine Baqchanali.
 — Très-bien... Quant à celle-ci, tâchez de savoir exactement son adresse par la bouche, car c'est très-important; les femmes de cette espèce dénichent comme des oiseaux, et on a perdu leurs traces.
 — Soyez tranquille... Je ferai tout mon possible pour vous en donner l'adresse, si elle me tombe sous la main.
 — Et pour vous donner courage, je vais vous attendre au cabaret en face du cloître, et nous boirons un verre de vin chaud à votre retour.
 — Ça ne sera pas de refus, car il fait ce soir un froid diablement noir.
 — Ne m'en parlez pas, ce matin l'eau gelait sur mon goupillon, et j'étais raide comme une momie sur le marchais à la porte de l'église. Ah! mon garçon! tout n'est pas rose dans le métier de donneur d'eau bénite...
 — Heureusement, il y a les profits.
 — Allons, bonne chance... N'oubliez pas, numéro 5... la petite allée à côté de la boutique du teinturier.
 — C'est dit, c'est dit...
 — Et les deux hommes se séparèrent.
 L'un gagna la place du Cloître, l'autre se dirigea au contraire vers l'extrémité de la rue, qui débouche sur Saint-Merry, et ne fut pas longtemps à trouver le numéro de la maison qu'il cherchait, haute et étroite, et, comme toutes celles de cette rue, d'une triste et misérable apparence.
 De ce moment, l'homme commença de se promener de long en large devant la porte de l'allée du n. 5.
 Si l'extérieur de ces demeures était repoussant, rien ne saurait donner une idée de leur intérieur lugubre, nauséabond; la maison du n. 5 était surtout dans un état de délabrement et de malpropreté affreux à voir.
 L'eau qui suintait des murailles ruisselait dans l'escalier, tombait en bouillottes; au second étage, on avait mis sur le trottoir palier quelques bûches de paille pour que l'on pût s'y appuyer les pieds; mais cette paille, étendue en

fumier, augmentait encore cette odeur écœurante, inexprimable, qui résultait du manque d'air, de l'humidité et des émanations des plombs, ces quelques rares ouvertures, par lesquelles l'air se renouvelait, y jetait à peine quelques rayons de lumière.
 Dans ce quartier, l'un des plus peuplés de Paris, ces maisons sordides, froides, malpropres, sont généralement habitées par la classe ouvrière qui y vit entassée.
 La demeure dont nous parlons était de ce nombre.
 Le teinturier occupait le rez-de-chaussée; les ateliers de la boutique d'office augmentaient encore la fécondité de cette maison. De petits ateliers d'estime, quelques ouvriers travaillant en chambre, et des magasins supérieurs; dans l'une des pièces du quatrième étage, il y avait un baudoir, femme de Dagobert.
 Une chandelle éclairait cet humble logis, composé de deux pièces, et d'un cabinet. Agricole occupait une petite chambre au premier étage.
 Un vieux papier d'une couleur grise, et qui avait été posé par les lézards du mur, tapissait la muraille; on y apercevait, à travers les trous, des rideaux fixés à une tringle de fer, cachant les vitres qui se trouvaient au-dessus; sur un poêle de fonte rond contenant une cheminée, on avait mis une maison de fer, en miniature, chef-d'œuvre de patience et d'adresse, dont toutes les pièces avaient été façonnées et ajustées par Agnès Baudoir (fils de Dagobert).
 Un Christ de plâtre, accroché au mur, et entouré de plusieurs rameaux de houx, était le seul ornement de la chambre; grossièrement coloriés, les habits des habitants de cette maison, et ceux de la femme du soldat; une de ces grandes crochets de noyer, tout ornés, pendait presque noyés par le temps, et était sur le point de tomber; par deux fois, le vieux fauteur de guerre de retour d'Espagne, Agricole, présent fait à sa mère par Agricole, quelques chaises de paille, un notable de travail ou l'on voyait plusieurs sacs de grosse toile bleue, tel était l'ameublement de cette pièce, mal close par une porte vermouluée; un cabinet y attendait quelques ustensiles de cuisine et de ménage.
 Si triste, si pauvre que semble peut-être cet intérieur, il n'est tel pourtant que pour un très-petit nombre d'artisans, religieusement assés; car le lit était garni de deux matelas, de draps blancs et d'une chaude couverture; la gran-

de l'affaire de Taïti. Le Morning-Chronicle proteste avec plus de violence contre l'article du Standard. L'article (a cowardly article), dit le Sun, publié par le Standard, a donné à croire au parti de la France, que le gouvernement anglais avait cédé au gouvernement français, et qu'aucune réparation ne sera demandée pour l'insulte faite à M. Pritchard. Le gouvernement anglais a tout changé de vues sur l'affaire. Sir Robert Peel, le Wellington et lord Aberdeen ont exprimé leur opinion en termes qui ne sauraient être mal compris, et bien que les deux chambres ont plusieurs fois parlé de l'insulte, ils n'ont reconnu ni semblé reconnaître qu'ils céderaient de la sorte et jetteraient M. Pritchard par-dessus bord. Ces termes font beaucoup de mal. Loin de satisfaire le parti de la France, elles ne font que rendre ses préventions plus vives et provoquer de nouvelles attaques contre l'Angleterre.

Voici comment s'exprime le Morning-Chronicle : L'insulte et mauvais article du Standard, sur les affaires de Taïti, est exploité par la presse française, et commenté par elle comme étant l'expression des impressions et intentions du gouvernement. Cet article prouve une ignorance absolue des faits, comme hors de doute, que M. Pritchard a participé à l'insurrection des indigènes de Taïti contre les Français. Toutes les correspondances de Taïti publiées de l'un et de l'autre côté du canal, montrent que M. Pritchard, loin d'encourager les indigènes à se soulever contre les Français, a fait tout ce qu'il a pu pour les déterminer à se soumettre jusqu'à ce que l'on ait la détermination de l'Angleterre. L'insurrection a éclaté à 60 kilomètres de Papeïti, où M. Pritchard n'était pas. Les autorités françaises elles-mêmes ne peuvent pas dire que M. Pritchard ait participé à l'insurrection. L'insurrection paraît avoir été l'acte spontané de la population et non le résultat, non des intrigues des missionnaires, mais de la révolte des indigènes contre la rude conduite des Français de la reine et leur usurpation injustifiable de l'île. La partie de Taïti qui ne paraît pas avoir pris part à l'insurrection, a été Papeïti, et cela a tenu à l'expression des vœux de la reine Pomaré et aux conseils de M. Pritchard. Le Standard répond à tout cela par un nouvel article que nous ne pouvons pas reproduire.

La paix du monde ne saurait être maintenue un seul instant par un individu, sans autorité, sans délégation, sans pouvoir. Un gouvernement est tenu de protéger ses sujets et de ne se placer pas dans leur tort. Nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner que M. Pritchard a montré une grande imprudence. Sans aucun doute il avait le droit de se démettre de son consulat, mais certainement ce n'est point là un acte de prudence; un homme sage aurait mieux aimé son devoir en consultant l'autorité supérieure qui lui avait donné ses pouvoirs, avant de faire une démarche qui pouvait compromettre son pays. M. Pritchard est certainement une personne très-défavorable à son sang-froid et à sa discrétion. La présomption est encore augmentée par ce fait, que bien qu'il y ait beaucoup d'autres missionnaires dans l'île, M. Pritchard n'aurait pas aussi un autre motif de soupçon très-grave, s'il n'avait pu démontrer qu'il n'est pas l'auteur de ces relations exactes qui ont paru dans les journaux. Jusqu'à présent donc, les deux gouvernements n'ont engagé dans la querelle, l'un et l'autre ne peuvent s'y mettre en adoptant ce qu'il faut pour empêcher de considérer comme un tort. Chez les gouvernements, il y a toute disposition pour agir dans un esprit de paix, en même temps que de dignité mutuelle; nous ne pouvons donc attendre le résultat avec une sécurité parfaite; ce résultat sera le mieux.

Affaires de Belgique.

La Compagnie belge de colonisation et M. Gendebien. L'Indépendance belge s'est chargée de publier ces jours-ci la correspondance entre M. Gendebien et la compagnie belge de colonisation. Cette correspondance nous paraît être assez intéressante pour être reproduite en entier.

AU RÉDACTEUR. Bruxelles, le 9 août 1844.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser, dans la séance du conseil communal du 5 courant, un rapport sur l'administration de la Compagnie belge de colonisation, nous vous priant, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer dans un de vos plus prochains numéros la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Le président directeur délégué, Comte de Hompesch.

A. ALEXANDRE GENDEBIEN. Bruxelles, le 8 août 1844.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous adresser, dans la séance du conseil communal du 5 courant, un rapport sur l'administration de la Compagnie belge de colonisation, nous vous priant, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer dans un de vos plus prochains numéros la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Le président directeur délégué, Comte de Hompesch.

ne peut être partagée à titre de bénéfice. Alors, monsieur, vous jugerez en connaissance de cause si cette entreprise mérite votre blâme ou votre approbation. Nous avons une trop haute opinion de la loyauté de votre caractère pour ne pas être convaincus d'avance que vous vous rendrez à notre invitation. Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de notre haute considération. Le président directeur délégué, Comte de Hompesch. Le secrétaire du comité des directeurs, Signé J. DE BRUNCKEN.

Deux jours après, la même feuille publie la réponse de M. Gendebien, conçue en ces termes : AU RÉDACTEUR. Bruxelles, le 12 août 1844. Monsieur, Le comité des directeurs de la Compagnie belge de colonisation m'a écrit, le 8 de ce mois, une lettre à laquelle je me suis empressé de répondre le même jour. Le comité directeur ayant jugé à propos de publier sa lettre dans votre journal, je vous prie, monsieur, d'avoir l'obligeance d'insérer ma réponse dans votre prochain numéro. Agréer, etc. A. GENDEBIEN.

A LA COMPAGNIE BELGE DE COLONISATION. Bruxelles, 8 août 1844. Messieurs, Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sous la date de ce jour. Un pays qui n'a point de marine militaire et qui n'en peut avoir, parce qu'il s'est interdit la faculté d'en créer une, ne peut, sans s'exposer à une cruelle mystification, concevoir ni exécuter des projets de colonisation, alors même qu'ils réuniraient toutes les conditions de succès.

La mystification n'est pas seulement une perte de temps, elle est une perte de temps, beau, fertile, industrieux, transplante une partie de sa population dans un climat homicide. Un pays qui peut, en améliorant sa culture, en défrichant ses terres incultes, doubler sa population, se rend coupable d'une mystification, lorsqu'il transplante une partie de sa population dans des contrées sauvages. Il abuse de la bonne foi publique, en se trompant lui-même, lorsqu'il présente cette déplorable déportation, comme un moyen de créer des consommateurs, des débouchés à l'industrie nationale. Améliorer l'agriculture, défricher les terres incultes, répartir équitablement les charges publiques, voilà le moyen, le seul moyen de doubler, de tripler les consommations. Décharger l'industrie de ces entraves, diminuer ses charges, rendre les transports faciles et peu frayeux; en un mot, produire à bon marché, voilà le moyen le plus sûr, et, j'ose le dire, le seul moyen d'ouvrir des débouchés sur tous les points du globe. Hors de là il n'y a, pour la Belgique, qu'utopie et déception. Des considérations qui précèdent, il résulte, messieurs, que l'offre que vous me faites de me communiquer tous les documents que vous possédez sur la colonisation que vous avez entreprise ne peut changer mon opinion sur ses résultats. Je ne doute pas de votre sincérité, des sacrifices que vous avez faits. J'aime à croire que le désintéressement a présidé, comme vous le dites, à votre conception et aux efforts que vous faites pour la réaliser; mais permettez-moi aussi de persister dans mon opinion; elle est désintéressée, consciencieuse, le temps la justifiera bientôt. Je termine en faisant des vœux sincères pour un succès complet et pour la conservation et la prospérité de mes compatriotes et de tous les colons de la Compagnie.

On lit dans le Commerce belge : La mesure par laquelle une patente plus élevée a été imposée depuis quelque temps aux voyageurs du commerce allemand, en Belgique, a été en quelque sorte provoquée par le gouvernement prussien lui-même. Avant le 1er janvier 1844, les voyageurs du commerce belge dans le Zollverein ne payaient qu'une patente de th. 13 18 (environ 47 fl.). A partir de cette époque, on leur a appliqué une patente de th. 60, qui, additionnels compris, font environ 120 florins.

Il a bien fallu, dans le but d'obtenir le retour, de la part du gouvernement prussien, à un régime réciproquement favorable aux bons rapports commerciaux des deux états, appliquer, en Belgique, une patente analogue aux voyageurs du commerce allemand. Il est à remarquer que la patente exigée précédemment des voyageurs allemands, en Belgique, n'était communément que de 30 fl. environ, et qu'ainsi nulle mesure de ce genre n'avait donné lieu, de sa part, au régime appliqué par le gouvernement prussien aux voyageurs belges.

On lit dans le Journal de Liège : Une lettre de Lunenburg, que l'un de nos honorables industriels a bien voulu nous communiquer, l'informe que très prochainement le Hanovre va augmenter les droits d'entrée sur un certain nombre de produits de la Belgique, entr'autres sur notre clouterie qui trouve un débouché assez important dans ce pays.

Nouvelles de Maroc reçues par voie d'Espagne.

On verra que ces nouvelles sont en contradiction avec celles que nous avons données hier d'après les journaux français. Aussi nous ne les accueillons qu'avec la dernière réserve. Le correspondant de Port-Saïde du Castellano mande, à la date du 3, ce qui suit. Hier a commencé le bombardement de Tanger par l'escadre française; de Cadix on entend les canonnades, et de la Tour de la Vigie l'on voit le feu. Un bateau à vapeur est parti aujourd'hui avec ses passagers pour voir ce spectacle.

On lit dans le Commerce de Cadix : Nous avons reçu la lettre suivante de Ceuta. On nous y donne une nouvelle qui serait de la plus grande importance, si elle était vraie, l'assassinat du consul anglais sur le territoire marocain. Mais il est plus que probable qu'un pareil événement n'a pas eu lieu. Voici la lettre, datée du 30 juillet. Ici les préparatifs continuent avec plus d'activité que jamais et l'on croit généralement que la guerre est inévitable, quoique l'on ne donne pour cet événement que des raisons de probabilité. Depuis hier le bruit court que les Maures ont assassiné le consul anglais qui était à Fez près de l'empereur. On dit aussi que les consuls portugais ont amené leur pavillon et se sont embarqués. On a reçu ici 9000 projectiles 1500 quintaux de poudre et 14 affûts. Les artilleurs et le régiment provincial de Tolède sont toujours les premiers à Tarifa, le second à Algeiras; ils attendent, dit-on, qu'on les avertisse que tout est prêt ici pour les recevoir. Il paraît que les Maures construisent effectivement une espèce de château qui se nomme Montagne de la Conetelle, ainsi qu'un parapet à deux lieues de distance de cette place dans la même direction et dans un lieu que l'on appelle Castillejos. Rien de nouveau aux environs de notre place. Il paraît que l'intendant part pour Algérie où il va s'entendre avec le général Villalonga. On assure positivement que l'escadre française doit commencer aujourd'hui le feu contre Tanger, si après l'expiration du délai accordé par l'ultimatum

du prince de Joinville, on ne reçoit pas du gouvernement marocain une réponse entièrement satisfaisante. On lit ce qui suit dans la dépêche de la Vigie d'hier au soir : « A une heure et demie après-midi, on a entendu, pendant un moment, une canonnade du côté du Sud. » (Le Globo du 7 août.) On écrit d'Algeiras, 31 juillet : Le 25, Tanger a été occupé par des hordes nombreuses de bédouins qui ont pillé de vive force la poudre et les munitions de guerre en magasin, possédés d'un enthousiasme fanatique contre les Français. Le bruit court que les autorités militaires d'Algeiras, Malaga et autres points de littoral, ont reçu du gouvernement l'ordre de faire fusiller tout émigré de ceux qui se trouvent à Gibraltar, s'il s'en présentait. Le consul espagnol de cette place a demandé que l'on conduisit à Oran tous les réfugiés qui y résident, il promet de payer tous les frais de transport. Les émigrés seraient désolés que le gouvernement accédât à cette demande. A Oran ils seraient forcés de porter les armes contre Abd-el-Kader. Animés du plus pur espagnolisme, ils ne sont pas disposés à servir les vues d'une famille étrangère élevée, ils préféreraient défendre leur patrie contre les ennemis intérieurs et extérieurs qui prétendent l'asservir. (Glamor Publico.)

Un supplément à la Chronique de Gibraltar du 2, annonce que le prince de Joinville, cédant aux considérations qui lui ont été soumises par les représentants de l'Angleterre, et écoutant la voix de l'humanité, a suspendu le bombardement de Tanger jusqu'à ce qu'il eût appris le résultat de la mission du consul d'Angleterre, M. Hay, qui s'est rendu à Maroc dans le but de conseiller à l'empereur de céder aux réclamations de la France. La solution de cette affaire ne saurait beaucoup tarder. Nous savons bientôt si des différends entre les Français et les Marocains s'arrangeront par la voie des armes ou par la diplomatie. Sans doute notre gouvernement à nous, ne se contentera pas d'une demi-satisfaction. Il ne s'arrêtera pas dans sa marche énergique et patriotique, parce qu'il se verrait seul dans la lutte avec nos voisins d'Afrique. Nous ne voulons pas la guerre; mais nous la préférons mille fois à une paix honteuse, à une trêve qui laisserait sans solution toutes les questions et sans garanties tous les intérêts. (El Heraldo.)

Voici ce que dit la correspondance particulière de Madrid : Les dernières dépêches reçues de Gibraltar portent la date du 2 août. A cette époque le consul d'Angleterre était en conférence avec l'empereur de Maroc, à Alcazar à une demi-lieue de Tanger. Le prince de Joinville avec son escadre était dans les eaux de Tanger. Les hostilités n'étaient pas encore ouvertes. D'autres nouvelles ont circulé dans la journée. On a parlé de bruits de l'assassinat du consul d'Angleterre à Fez, de bombardement commencé le 2 août contre Tanger. Ces bruits ont été publiés par les correspondances de certains journaux, mais les nouvelles les plus positives sont celles que nous venons de donner.

Nouvelles d'Angleterre.

Le chevalier Bunsen, ministre de Prusse, est parti hier pour Ostende à bord du steamer le Comte de Liverpool, pour accompagner le prince royal de Prusse qui est attendu ce soir à Woodwich.

Samedi, l'acte sur l'emprisonnement pour dettes a été mis en vigueur pour la première fois, et tous les individus détenus dans les prisons de la capitale pour des sommes n'excédant pas 20 livres, ont été mis en liberté.

La Russie vient de commander aux forges de Dowlais 50,000 tonnes de fer destinées à la construction de chemins de fer dans cet empire.

Le mouvement des voyageurs et des marchandises sur le chemin de fer de Londres à Birmingham a produit, la semaine dernière, la somme énorme de 22,000 liv. sterl. (fl. 264,000), dont 17,800 liv. pour les voyageurs seulement. C'est le plus fort produit qu'on ait eu à enregistrer en une semaine sur aucune ligne de chemin de fer de l'univers.

Le Collingwood de 80 qui doit porter le pavillon de sir George Seymour, est encore à l'ancre à Spithead; ce vaisseau ne partira, probablement pour l'Océan Pacifique que lorsqu'un arrangement définitif aura été conclu entre les gouvernements de France et d'Angleterre au sujet de l'occupation de Taïti et des mesures prises par les autorités françaises dans cette île contre le consul britannique.

On écrit de Windsor, le 11 août : L'état de la reine et du jeune prince est toujours satisfaisant. Il ne sera pas publié de bulletin avant mercredi. Le comte Nesselrode est arrivé aujourd'hui au château et a été reçu en audience par le prince Albert.

Le voyage du roi des Français, qui devait avoir lieu du 7 au 9 septembre, est retardé d'une semaine. Le roi se rendra de Portsmouth par le chemin de fer du sud-ouest jusqu'à la station de Farnborough, où les voitures de la cour attendront S. M. pour la conduire avec sa suite jusqu'à Windsor. Le roi fera les mêmes appartements qu'occupent le prince de Galles lorsqu'il vint en Angleterre pour le baptême du prince de Galles et qu'a occupés également l'empereur de Russie à son dernier voyage.

Pendant le séjour de S. M. au château, séjour qui ne dépassera pas une semaine ou dix jours au plus, il y aura dans le grand parc une revue sur une grande échelle; on dit que 15 ou 20 régiments d'infanterie et de cavalerie, avec un parc d'artillerie et des batteries de campagne, composeront l'armée qui fera un imposant spectacle militaire. Des banquets splendides auront lieu dans la salle St.-Georges et dans celle de Waterloo, et seront suivis par des bals galas et des soirées. On a commencé à construire la chapelle catholique de Clewer, près de la résidence de S. M. et sa nombreuse suite. Il est probable que le baptême du prince nouveau-né aura lieu pendant le séjour du roi à Windsor. Bien plus, on assure que S. M. servira de parrain au dernier né de la maison de Brunswick. Dans ce cas, ce serait par procuration, le roi des Français étant catholique romain.

On ne croit pas que Sa Majesté visite la capitale pendant son court séjour en Angleterre, elle restera tout le temps à la résidence royale de Windsor.

Nouvelles de France.

Il n'est question dans un certain monde que du voyage du roi en Angleterre, auquel on veut donner un grand éclat. Aussi,

parmi les personnes qui approchent la cour, est-ce à qui figurera le nombre des privilégiés qui feront partie de la suite royale.

On assure que le ministre de la marine a réclamé l'honneur de commander l'escorte navale de S. M.; or, comme M. de Mackau est vice-amiral, on ne peut guère mettre sous ses ordres moins de huit vaisseaux. On compte pouvoir les réunir en appelant dans la Manche les quatre vaisseaux avec lesquels M. le contre-amiral Parseval-Deschênes vient de partir pour Tunis, l'Alger, en ce moment à Toulon; et les trois vaisseaux du prince de Joinville, dont on espère que la présence sur la côte marocaine ne sera bientôt plus nécessaire. Les deux contre-amiraux conserveraient leur commandement. Un certain nombre de bâtiments légers et de bateaux à vapeur seraient adjoints à cette escadre. Voilà du moins ce qu'on raconte. (Constitut.)

M. Guizot répète partout que son intention est de se retirer des affaires s'il ne parvient pas à faire accepter par lord Aberdeen l'arrangement qu'il a proposé au sujet des affaires de Taïti.

On assure que M. Thiers était à peine arrivé à Vichy avec toute sa famille qu'il a reçu une lettre de M. le comte Molé qui l'engageait à revenir au plus vite à Paris. M. Thiers est en effet arrivé hier, et après avoir eu une longue conférence avec M. Molé il s'est rendu à Neuilly, où il a été reçu par le roi.

Le décret de Lyon, 6 août, au journal le Droit: Dix chefs d'accusation comparaisaient hier mardi devant le tribunal correctionnel de notre ville pour contravention à la loi du 11 avril 1834, sur les sociétés secrètes. Cette affaire, qui dans le principe, avait paru comporter quelque gravité, s'est réduite à l'audience aux plus minimes proportions, et n'a présenté qu'un intérêt des plus médiocres. Trois inculpés ont été condamnés à 15 jours de prison; trois à 50 fr. et les autres prévenus à 16 fr. d'amende.

La Revue de Paris annonçait, il y a quelques jours, le mariage de la sœur du duc de Bordeaux avec un fils de M. le duc de Blacas. La Quotidienne dément cette nouvelle. Voici en quels termes elle s'exprime:

Un sentiment profond des convenances ne nous permet pas de répéter ce mensonge dans nos colonnes, mais il est de notre devoir de donner un éclatant démenti à un bruit malveillant, dont la source est facile à deviner, et de mettre le public en garde contre les effets d'un pareil mensonge. La Quotidienne le prend un peu haut, et l'on aura de la peine à s'expliquer tant de chaleur. Pense-t-elle que la fille de la duchesse de Berry dérogeât en épousant un duc de Blacas plus que ne l'a fait sa mère en s'alliant à un Lucchesi-Palli?

Le dernier engagement parlementaire qui vient d'avoir lieu dans la chambre des communes est ainsi commenté par le Constitutionnel:

Il n'y a eu, dans tout ce débat, qu'un point qui touche à la politique générale et qui mérite l'attention du public français. M. Stael et lord John Russell avaient l'un et l'autre parlé de l'Irlande; l'un et l'autre avaient insisté sur l'utilité politique d'un grand acte de clémence qui rendrait O'Connell à la liberté, et l'autre avait affirmé que la situation des affaires extérieures et l'affaiblissement progressif des garanties de paix. M. Peel a répondu, en ce qui concerne O'Connell, que le gouvernement agirait, sous sa responsabilité, comme il le jugerait convenable, et qu'il n'avait pas à faire connaître ses intentions; et quant à l'Irlande, il s'est exprimé en ces termes:

Personne ne déplore plus que moi l'existence de ces malheureuses jalousies et dissensions qui règnent en Irlande, et qui tendent si puissamment à retarder sa prospérité et à affaiblir tout l'empire. Mais je ne doute pas que si un appel était fait au peuple d'Irlande (je pense que cet appel ne sera jamais nécessaire), mais enfin, si l'honneur et l'intérêt de l'Angleterre réclamaient impérieusement cet appel, dans ce cas, je ne doute pas, dis-je, que le peuple d'Irlande ne donnât au peuple d'Angleterre un appui cordial et zélé pour la défense de l'intérêt et de l'honneur de la patrie.

Comme on le voit, sir Robert Peel se tient sur la réserve: il ne s'explique pas sur les appréhensions manifestées par lord John Russell; mais sans repousser une hypothèse qu'il évite de discuter, il s'efforce d'établir que le gouvernement est en mesure de tout événement et qu'il n'a rien à craindre de l'Irlande.

Un seul point nous paraît digne de remarque dans ces explications à demi mot. C'est que naguère encore la possibilité d'un conflit entre l'Angleterre et la France n'était pas un texte sérieux de discussion dans le parlement. Aujourd'hui, en toute occasion, à propos de nos établissements maritimes, des forces navales des deux pays, de l'Océan, de la Méditerranée, de Taïti, du Maroc, de Tunis, de l'Irlande même, c'est toujours vers l'hypothèse d'une rupture et d'une guerre que se tourne la pensée des hommes politiques de la Grande-Bretagne.

Il faut, en France, suivre ce mouvement avec sollicitude. Personne, ici, ne veut la guerre, mais ce qu'on veut encore moins, c'est que notre pays soit pris au dépourvu.

Nouvelles diverses.

On lit dans le Morning-Chronicle:

Les difficultés financières du Portugal tournent presque à une insolvabilité nationale. Le gouvernement, incapable de remplir ses engagements, convoque ses créanciers et renouvelle ses billets; en même temps, quelques-uns de ses billets paraissent avoir été protestés et emboursés immédiatement après. Voici un fait que nous tenons de la lettre de notre correspondant:

Un billet de 225 liv. st. environ avait été présenté à l'échange et resté non payé. On l'a alors présenté à la douane, pour paiement de droits, et malgré les termes exprès du contrat stipulés sur le billet même, le billet a été refusé par le directeur.

On écrit de St.-Petersbourg, 1^{er} août. Le nouveau cartel conclu entre la Russie et la Prusse et qui est entré en vigueur aujourd'hui même, a excité la joie la plus vive jusque dans nos provinces frontalières, et surtout dans les provinces russo-germaniques. En même temps, il assure la propriété et qu'il relève la moralité des habitans frontalières, il garantit des avantages croissants à leurs intérêts de commerce et d'économie nationale; car leur existence se lie à l'accomplissement de vœux et d'espérances qui pourront bien ainsi se réaliser quelque jour.

— On écrit de Berlin que la chambre de commerce s'occupe sérieusement de la question du péage du Sund; la navigation prussienne et allemande, en général, dépend de la solution de cette question.

— La correspondance de l'île de Cuba contient quelques détails sur la mort du poète Placido, récemment exécuté à la suite des derniers troubles de cette île. Placido a montré une grande fermeté à ses derniers momens: né avec un grand talent naturel, chéri et apprécié par la jeunesse de la Havane, qui avait acheté sa liberté, Placido avait rêvé des projets ambitieux et insensés. Il avait été désigné par les conspirateurs pour être roi, et a été un des principaux instigateurs de la conjuration. Pendant son long procès, il a composé une prière à Dieu, composée de cinq stances, qu'il a récitée d'une voix ferme dans le trajet de la prison au lieu du supplice, et dont il a prononcé les derniers vers quelques secondes avant d'expirer.

— On mande de Silésie qu'un frère de l'assassin Tschetch, qui remplissait à Ratibor le poste d'inspecteur des ponts et chaussées, est devenu fou, probablement à la nouvelle de l'événement qui flétrit sa famille, et qu'il est mort bientôt après. On dit que c'était un homme estimé rempli de connaissances et très consciencieux dans l'exercice de ses fonctions.

— Les journaux suisses annoncent que le nommé Muller, que des donateurs français avaient arrêté sur le territoire du canton de Berne, a été promptement remis en liberté avant même que la protestation du gouvernement bernois contre cette nouvelle violation du territoire helvétique fût parvenue à Paris.

— Dans la Silésie, écrit-on à la Gazette de Cologne, et notamment dans la colonie de Hertzberg, les volsurs deviennent de jour en jour plus audacieux et plus entreprenans. Le 29 juillet dernier ils emmenèrent deux bœufs du pâturage et lorsqu'on les poursuivait pour les leur reprendre, ils ont opposé une telle résistance que cinq paysans ainsi que le bourgmestre ont été plus ou moins blessés.

— La première ascension au Mont-Blanc a échoué par suite de la tourmente que les voyageurs ont éprouvée au grand plateau, à 600 mètres au-dessous du sommet. Elle les a forcés de descendre, après avoir stationné dans la nuit du 1^{er} au 2^e de ce mois, par une température de 13 centig. au-dessous de zéro, qui a failli faire sentir à quelques-uns les horreurs de la congélation. Cependant le charme n'en est pas moins rompu, car un séjour d'une nuit à une aussi faible distance du point culminant et par des circonstances défavorables, promet une réussite certaine en des temps mieux choisis. Aussi MM. Bravais, Martign et Lepileur se sont-ils décidés à partir de nouveau le 7 août, n'emmenant avec eux que deux guides et cinq porteurs, gens bien décidés, munis d'une seconde tente pour le sommet du Mont-Blanc et armés d'une nouvelle précaution contre le froid. Ils espèrent retrouver leur tente, leurs habillemens, ceux de leurs instrumens qu'ils avaient pu laisser dans la première ascension; et ils se proposent de demeurer trois ou quatre jours au plus.

Découverte du dissolvant de la soie. — On a bien raison de dire que rien n'est impossible à la chimie, qui paraît posséder une parcelle des attributs les plus précieux du Créateur, celui de faire quelque chose de rien.

En effet, ce n'est rien qu'un chiffon de soie usée, tandis que les chiffons de toile et de drap servent depuis longtemps à quelque chose; mais, grâce au savant professeur Delzenne, les débris de soie les plus inutiles vont, par une heureuse palingénésie chimique, se transformer en soie nouvelle pour servir à de nouvelles étoffes, dont les derniers débris redeviendront soie grège, et ainsi de suite à l'aide du dissolvant qu'il vient de découvrir.

A l'instar du caoutchouc qui se dissout, se file et se redissout pour se filer encore, la soie est ramenée à son état primitif de magma glutineux, qui se file comme le verre fondu, et regagne, à l'air, toute sa force et sa ténacité première.

Comme le meilleur dissolvant du caoutchouc s'obtient par la distillation de cette résine élastique elle-même, M. Delzenne ne s'est point trompé en pensant qu'il obtiendrait aussi par la distillation du bombix le véritable dissolvant de l'étoffe.

La soie écrue et non teinte se dissout très-aisément. L'inventeur n'a trouvé de difficulté que pour les soies teintes, les noires surtout; mais il espère parvenir à lever cet obstacle et à affranchir la France du tribut de 70,000 millions de francs qu'elle paie à l'étranger pour alimenter ses nombreuses fabriques.

On peut certes ranger cette découverte parmi les plus précieuses du siècle.

POST-SCRIPTUM.

Nous voyons dans les journaux anglais, que nous recevons à l'instant, que le congrès mexicain a voté la demande, faite par le président, de 30,000 hommes et 4 millions de dollars, pour l'invasion du Texas.

Tous les officiers en congé ont reçu l'ordre de retourner à leur poste. Suivant une lettre de M. Benjamin Green, adressée au chargé d'affaires des Etats-Unis, Santa-Anna paraît s'attendre à recevoir des secours étrangers. Le Diario del Gobierno avait publié un ordre adressé au général Woll, lui enjoignant de faire fusiller comme traître, après une courte instruction devant un conseil de guerre, tout individu qui se trouverait à plus d'une lieue de distance de la rive gauche du Rio-Bravo. M. Green s'était rendu chez le ministre britannique afin de l'engager à protester avec lui contre cet ordre: mais S. Exc. avait refusé d'intervenir autrement que par une demande verbale, pour obtenir une exception en faveur des sujets britanniques: car il présumait que le gouvernement mexicain était résolu à traiter les Texiens en rebelles.

La nouvelle du rejet de l'annexion du Texas par le congrès des Etats-Unis avait été accueillie avec joie à Vera-Cruz. Ces nouvelles ont été apportées par le paquebot à vapeur l'Hibernia, parti de Boston le 1^{er} et arrivé à Liverpool le 13 de ce mois.

— Le prince royal de Prusse est arrivé à Londres le 13.

Incessamment sortira des presses de M. Loebenberg, imprimeur en cette ville: La Guide, indispensable de l'étranger sur les chemins de fer, et dans les principales villes de la Néerlande.

Mlle de Lagrange qui a eu l'honneur de se faire entendre avec un grand succès à la cour avant-hier au Grand Opéra, le beau talent lui a valu de la part de LL. MM. les plus flatteurs; se propose de donner demain au Grand Opéra, un concert à l'Hôtel-des-Bains à Schéveningue. Nous ne doutons pas que les amateurs du beau chant ne profitent de la seule occasion qui se présente pour entendre cette artiste distinguée.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 17 août. — (Représentation N° 40.)

LA JUIVE.

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de Scribe, musique de Halévy. — Vu la longueur du spectacle on commencera à SIX heures et demie.



CORS AUX PIEDS OIGNONS ET DURILLONS.

Le Taffetas Gommé de Paul Gage, est le seul qui enlève la racine en quelques jours, sans douleur et sans salir la chaussure. La Haye, chez M. Sack, nég.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN.

Médecin-en-chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Composé par MALLARD, pharmacien à Paris. Ce cosmétique justifie la préférence que le public éclairé lui accorde, est aujourd'hui incontestable qu'il est le seul qui, par ses propriétés sèches puisse être employé avec certitude pour arrêter la chute de la chevelure, la faire recroître et en prévenir, jusqu'à un certain point, la décoloration. Le pôt: 2 fr. 50 c. tous doivent être revêtus du cachet griffe Mallard. Dépôt chez MM. Creman, coiffeur à La Haye; Kerkhof, Amsterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 14 Août.

	Int.	COURS 13 août.	OUVERTURE
Dette active	2 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	3	—	73 1/2
Dito dito	5	—	99 1/2
Dito des Indes	5	—	99 1/2
Dito dito	4	—	95 1/2
Syndicat	4 1/2	99	99 1/2
Dito	3 1/2	—	87 1/2
Société de Commerce	4 1/2	—	—
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	—	102 1/2
Dito de Harlem	—	—	98
Dito de Rotterdam	—	—	98
Act. du lac de Harlem	5	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	—	108 1/2
Dito dito 1828 & 1829	—	—	108 1/2
Inscript. au Grand-Livre	6	—	—
Certificat au dit id.	6	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1838	5	—	98 1/2
Emprunt de 1840	4	—	90 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	90 1/2
Passive	5	—	5 1/2
Dette différée à Paris	—	—	6 1/2
Espagne	—	—	—
Defferred	—	—	—
Ardoins	5	—	20 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	—	109 1/2
Dito dito	2 1/2	60 1/2	—
France	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne	—	—	—
Actions 1836	—	—	—
Brésil	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	82 1/2
Id. id. 1843	—	—	82 1/2
Portugal	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	43 1/2	43 1/2

Les fonds nationaux n'ont pas varié aujourd'hui. Il s'est fait quelques affaires en intégrales et en syndicats, et les opérations étaient surtout animées en 3 p. c. dont la liquidation se fit aujourd'hui. Le cours de notation a été fixé à 74 p. c.

Les espagnols étaient offerts en baisse, il s'est manifesté quelques affaires dans les transactions en ardoins.

Les portugais étaient très-demandés et il s'est traité beaucoup d'affaires dans ce fonds dont le cours s'est amélioré de 1/2 p. c.

Des autres fonds étrangers, les brésiliens étaient les plus recherchés.

Cours de l'arg.: prêt à garantie 3 %; prol. 3 1/2 %; escompte 2 1/2 %.

Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 %/61 1/2; Ardoins 20 1/2.

Bourse de Paris du 13 Août.

	Int.	COURS 12 août.	OUVERTURE
France	—	—	—
Cinq pour cent	—	—	121 50
Trois pour cent	—	—	81 60
Emprunt Ardoins	—	—	80 1/2
Espagne	—	—	—
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—
Naples	—	—	—
Certificat Falconet	—	—	99 00
Pays-Bas	—	—	—
Dette active	2 1/2	—	61 1/2
Dette active	5	—	104
Belgique	—	—	—
Dito	3	—	—
Etats-Unis	—	—	—
Banque belge	—	—	665 00
Obligations de la Banque	—	—	—

Les affaires sont toujours très-calmes. Le 3 p. c. d'abord à 81, 78, 81, 60 sur des bruits de bombardement de Tanger, rapportés par un journal de la frontière espagnole, mais auxquels on n'attachait pas d'importance. Le 5 p. c. était au contraire en voie de hausse à 121, 40 comptant, 121, 40 courant, 20 c. mieux qu'hier.

Quelques ventes en actif espagnol ont été faites de fonds. Les actions d'Espagne n'ont eu aucune part dans ce petit mouvement qui tient aux besoins du marché. Le 5 p. c. Portugais n'a pas été coté.

Bourse d'Amsterdam du 14 Août.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 5 % — Dette différée ancien, 5 % — Passive, 5 % — Lots de Heine, 67 1/2 — la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, sans variation. — Coupons, 100 %.

Bourse de Londres du 13 Août.

3 % Cons. 99 1/2 — 2 1/2 % Holl., 61 1/2 — 5 % 103, 101 1/2 — Emp.) — 4 % id. — Esp. 5 % 22 1/2 — Id. 3 1/2 % 33, 33 1/2 — 43, 44 — Id. (courant) 5 % — Russie, 113, 119.

Bourse de Vienne du 7 Août.

Métalliques, 5 % 110 — Dito, 4 % 100 — Dito, 3 % 100 — de 1834, 150 — Actions de la Banque 1601.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Laga Nieuwe Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van REYN Smeek, Hoofde...